

REPUBLIQUE FRANCAISE

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**
(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Locales)

Le Conseil Municipal de la Commune de TOURNEFEUILLE se réunira en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal :

Le mardi 28 mars 2023 à 18 h 00

Fait à TOURNEFEUILLE, le 22 mars 2023

Le Maire,
Dominique FOUCHIER



OBJET DE LA REUNION

00001 – Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 14 février 2023

00002 - Relevé des décisions municipales prises par Monsieur le Maire en vertu de la délibération DEL-20-020 du 17 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Maire – Article L2122-33 du CGCT

ENVIRONNEMENT

DEL23-14 - Subventions aux associations partenaires de l'Atlas de la biodiversité communale pour 2023

FINANCES – MARCHES PUBLICS

DEL23-15 - Adoption du Compte de Gestion 2022 – Budget Principal

DEL23-16 - Adoption du Compte Administratif 2022 – Budget Principal

DEL23-17 - Affectation des résultats 2022 – Budget Principal de la Ville

DEL23-18 - Programmation pluriannuelle d'investissement 2023-2026 révisée et Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements mis à jour

DEL23-19 - Vote des taux d'imposition communaux 2023 – Budget Principal de la Ville

DEL23-20 - Subventions 2023 et Conventions d'objectifs pour 2023

DEL23-21 - Tarifs municipaux 2023-2024

DEL23-22 - Budget primitif 2023 – Budget principal de la Ville

DEL23-23 – Adoption du Compte de Gestion 2022 – Budget annexe ZAC de QUEFETS au budget principal de la Ville

DEL23-24 - Adoption du Compte Administratif 2022 – Budget Annexe ZAC de QUEFETS au Budget Principal de la Ville

DEL23-25 - Adoption du Compte de Gestion 2022 – Budget annexe ZAC de Ferro-Lèbres au budget principal de la Ville

DEL23-26 - Adoption du Compte Administratif 2022 – Budget Annexe ZAC de Ferro-Lèbres au Budget Principal de la Ville

RESSOURCES HUMAINES

DEL23-27 - Etat annuel des indemnités versées aux élus pour 2022

CULTURE

DEL23-28 - Convention relative à la mise à disposition et la cession de matériel technique dans le cadre du plan d'investissement « Plan Led spectacle vivant en Occitanie » cofinancé par l'Union Européenne

• • •